

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE QUARTIER

Date : Le 20/08/2025

 Quartier : Le Villard- Combe Noire et les fêtes (En Mairie pour des raisons de météo...)

 Elus participants : Joelle IMBERT, Chantal CELCE, Nelly BETEILLE, Claude LEVY et Pablito LORIDON

 Nombre d’habitants présents : 12

Sujets évoqués	Éléments de la discussion	Propositions
Introduction par Joelle IMBERT, 1 ^{ère} adjointe au Maire	Le Maire s’excuse de ne pouvoir être présent : son absence était annoncée mais le calendrier du mois d’août étant chargé, la date a été maintenue pour permettre la tenue de toutes les réunions de quartier.	
Éclairage public	Les habitants de Combe noire indiquent que l’absence d’éclairage public sur le quartier est vraiment préjudiciable aux habitants, surtout aux personnes âgées. L’hiver, alors qu’il fait nuit à 17h c’est très pénible.	C’est un sujet qui a été également abordé dans d’autres quartiers. La volonté de l’équipe municipale précédente était de réduire la pollution lumineuse et de faire faire des économies à la Commune (et donc à ses habitants...). Certaines zones méritent peut-être d’être à nouveau éclairées une partie de la soirée. Ce sera regardé par l’équipe municipale actuelle. ⇒Une communication sur ce sujet sera faite par l’équipe municipale après toutes les réunions de quartiers (problématique Communale).
Problème d’insécurité autour de certains câbles électriques et téléphonique	Toujours à Combe noire, les habitants signalent que depuis des années les câbles électriques sont à hauteur d’homme par endroits et qu’en cas de vent ils peuvent même percuter les	Le sujet du mauvais entretien des câbles électriques trop souvent emmêlés aux arbres est présent à de nombreux endroits de la Commune et une vérification est à faire auprès

	personnes marchant au bord de la route... Cette situation a été signalée de nombreuses fois et rien n'a jamais été fait. D'autres câbles sont également emmêlés dans les arbres et risquent d'être arrachés en cas de mauvais temps. Pour les câbles téléphoniques, le problème est le même avec en plus la difficulté de trouver un interlocuteur compte tenu de la sous-traitance pratiquée par les opérateurs.	d'ENEDIS pour demander une campagne d'élagage et d'entretien du réseau à Manteyer. Concernant les câbles pris dans des arbres qui sont sur des propriétés privées, l'élagage pourrait être à la charge du propriétaire. Dans tous les cas il faut apporter une solution individualisée à chaque situation pour ne pas faire d'erreur. ⇒ La Commune va prendre attache auprès de son correspondant ENEDIS et contacter également un ou des responsables du réseau téléphonique (selon les opérateurs) pour apporter une solution à cette problématique.
Évacuation des eaux pluviales	Certains endroits au Villard et à Combe Noire sont vite inondés en cas de fortes pluies à cause d'une mauvaise évacuation des eaux pluviales. Parfois, un simple « coup de godet » avec le tracteur de la Commune pourrait permettre de faire une tranchée qui pourrait canaliser l'eau.	Ce sujet est également fréquent à de nombreux endroits de la Commune. ⇒ Un recensement des zones les plus impactées est nécessaire pour vérifier les endroits où une simple intervention permettrait d'arranger durablement la situation. Pour les autres des solutions plus techniques doivent être étudiées.
Déneigement	L'idée de mettre à disposition du gravier et/ou du sable à différents endroits de la Commune est retenue par plusieurs habitants mais certains indiquent que dans les endroits les plus à l'ombre l'hiver et ceux très pentus, seul le sel est efficace notamment dans la montée du chemin du Villard et dans le virage sur le pont route de Céüse.	⇒ La question du déneigement se pose partout sur la Commune et a fortiori sur les hauteurs. Des propositions pourront être faites par l'équipe municipale pour l'hiver prochain mais il faut réfléchir à une solution d'ensemble avant d'engager des travaux pour mettre à disposition des matériaux et vérifier l'intérêt et le coût d'un tel dispositif.
Chemin rural dans le prolongement de l'impasse de Combe Noire	Des habitants signalent que ce chemin a été très abîmé par le passage d'engins utilisés pour la coupe de bois. En cas de problème, d'incendie ou de randonneur blessé, les pompiers auraient beaucoup de mal à passer.	⇒ Une vérification de l'état du chemin sera faite par l'agent technique de la Commune.
Impasse de la Chevalerie	Chemin également très abîmé. Situé sur des parcelles privées mais voie communale ? Lors de la campagne d'adressage ce chemin a été recensé et a reçu un panneau officiel comme toutes les voies communales : qui doit faire l'entretien de ce chemin ?	⇒ L'équipe municipale fait actuellement le recensement des voies communales pour en vérifier la propriété et déterminer qui doit faire quoi : certaines voies communales n'ont pas été régularisées avec les propriétaires des parcelles et cela rend la Commune inopérante sur ses propres voies...

		⇒ Une réponse collective sera apportée à tous sur ces sujets au moment de la restitution finale de toutes les réunions de quartier
Poubelles : les futurs « points d'apports volontaires » ou PAV	Interrogation des habitants sur ce qui va être fait en matière de ramassage des ordures d'autant que tous les dimanches soirs les containers situés au transformateur route de Céüse débordent et que de nombreuses personnes n'hésitent pas à laisser leurs sacs par terre. Tout ou n'importe quoi se retrouve abandonné. Les incivilités sont très nombreuses et des ordures sont même jetées dans le torrent. L'élue en charge de ce sujet explique que la commune doit proposer à la CCBD les 2 emplacements qui sont nécessaires à l'installation des PAV. Un PAV sera installé sur un terrain communal en bordure de la route de Manteyer aux Tarois : la Commune est propriétaire d'une parcelle sur la droite en direction de la Freissinouse juste après le virage et les dernières maisons de Manteyer (angle route des Tarois et route de Manteyer). L'emplacement du 2^{ème} PAV est en cours de finalisation à l'emplacement actuel au transformateur, route de Céüse mais afin d'éviter toute pollution du torrent situé actuellement trop près des containers, la Commune devrait acquérir la parcelle juste après le transformateur entre la route de Céüse et l'ancienne route de Céüse. Concernant le dépôt « sauvage » de tout ce qui devrait partir en déchetterie, il est rappelé que la CCBD peut être appelée pour un enlèvement des objets encombrants devant son domicile.	⇒ Le sujet des PAV est suivi par l'équipe municipale qui communiquera dès que possible les emplacements exacts retenus et le calendrier de mise en œuvre des travaux d'installation. L'information concernant les « encombrants » va être mis à disposition de tous les habitants.
Sécurité routière	Les habitants constatent que de nombreuses personnes circulent trop vite sur des passages étroits et/ou sans visibilité. Certains croisements sont particulièrement dangereux et des portions de routes, sans limitation de vitesse particulière, sont utilisées comme s'il s'agissait de circuit... Là encore l'incivilité est manifeste. Certains habitants demandent si l'Impasse de Combe noire ne pourrait pas être élargie pour permettre de se croiser sans souci :	⇒ L'équipe municipale est actuellement en discussion avec l'équipe routière technique de Veynes puisque la route est départementale. Des panneaux de limitation de vitesse vont pouvoir être installés à certains endroits pour limiter la vitesse notamment dans les zones habitées et des radars pédagogiques pourraient également être mis en place par moments pour sensibiliser d'avantage les automobilistes.

	non seulement cela aurait un coût très important pour la Commune mais en plus, avec une route plus large, les véhicules rouleraient encore plus vite !	⇒ Une communication sur ce sujet sera faite par l'équipe municipale après toutes les réunions de quartiers (problématique Communale).
Aménagement des espaces communaux	Certains habitants demandent si des projets de pistes cyclables sur la Commune sont prévus. Ils demandent également si des bancs pourraient être installés à certains endroits de la Commune pour profiter d'une pause lors des promenades sur les chemins. Des points d'eau sont aussi demandés, notamment à la Mairie où de nombreux départs en randonnées s'effectuent.	⇒ L'amélioration du cadre de vie sur la Commune est une préoccupation de l'équipe Communale qui accueille avec intérêt ces demandes qui ne manqueront pas d'être prises en compte dans les projets à venir.
Reprise des activités ludiques	Il est indiqué aux habitants présents que les après-midi et les soirées jeux pour les seniors et les familles reprendront en septembre et que le programme "seniors" du second semestre est à l'étude. Certains habitants ayant participé au voyage organisé à Nyons ont témoigné de leur satisfaction et de leur désir de participer à d'autres journées de ce type.	⇒ Une communication sur ce sujet sera faite par l'équipe municipale en septembre (information Communale).

Fait à Manteyer le 22 août 2025